

8^e
édition

• HOMÉOPATHIE •

Paris

Samedi 18 juin 2022

[150 € en présentiel - repas compris]
ou 120 € en distanciel 

09h45 : introduction

10h00 : La pédiatrie après deux ans de Covid - Dr Noémie NATHAN, pédiatre

10h40 : L'enfant et ses problèmes. Approche épidémiologique des sujets pédiatriques aujourd'hui - Dr Pierre POPOWSKI, pédiatre

11h20 : pause

11h40 : Homéopathie et nourrisson - Catherine PAOLI, sage-femme

12h20 : L'enfant atopique, eczéma, rhinopharyngites répétées - Dr Olga LATANOWICZ

13h00 : pause déjeuner

14h30 : Croissance et surpoids - Dr Marie-Andrée AUQUIER

15h10 : L'enfant et son comportement après Covid - Dr Julie PINET

15h50 : Nos grands médicaments pédiatriques - Anne GENTET, pharmacien

16h30 : Les ados en 2022 - Dr Daniel SCIMECA

17h10 : conclusion

Inscription en ligne sur ffsh.fr

ou bulletin d'inscription à retourner à l'adresse suivante :

SMB 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : Médecin Sage-femme Pharmacien titulaire Pharmacien adjoint Préparateur Dentiste VétérinaireSpécialité : Médecine générale Gynécologie/Obstétrique Pédiatrie Autre : _____Statut : Libéral(e) Salarié(e) Mixte

RPPS : _____ Adéli : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse professionnelle : _____

Tél : _____ email : _____

Facturation : Adresse professionnelle Adresse personnelle Autre adresse : _____Cocher l'option choisie : présentiel distanciel


Cachet professionnel

Si vous n'en avez pas,
joindre un justificatif professionnel

Titre : Congrès homéopathique - **L'enfant 2022**

Durée : 6h00 : 9h45 à 17h30

Tarifs : Présentiel : 150€ repas et pauses inclus - Classe virtuelle (application Zoom) : 120€

Prise en charge : La SMB est enregistrée organisme de formation professionnelle sous le n°11 94 08484 94 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat) et Datadockée 

Ainsi nos formations sont susceptibles d'être prises en charge par les OPCO, le FIFPL, le FAFPM... sous réserve de modification des modalités de prise en charge et de vos crédits disponibles. Eligible au crédit d'impôt. Consulter les barèmes et démarches sur [ffsh.fr/formations/prise en charge](http://ffsh.fr/formations/prise-en-charge).

Date et lieu :

• **Samedi 18 juin 2022 - Espace La Rochefoucauld 11, rue La Rochefoucauld - 75009 Paris - ou classe virtuelle.**

Intervenants : Tous praticiens et experts.

Pré-requis : Journée ouverte à tous les professionnels de santé déjà formés à la thérapeutique homéopathique : médecin, sage-femme, pharmacien ou préparateur, dentiste, vétérinaire

Objectifs généraux : Savoir prendre en charge les enfants avec l'homéopathie, donner des outils pour apaiser, réparer, remettre en selle nos enfants blessés par 2 ans de crise sanitaire.

Modalités d'évaluation : Aucune évaluation n'est prévue à l'issue de cette journée.

Modalités d'inscription : Dès réception de la demande, nous vous adressons un contrat ou une convention. L'inscription est validée une fois le contrat ou convention signé(e) par le stagiaire et la SMB et est signifiée par email. Inscription possible jusqu'à la veille de la journée et dans la limite des places disponibles • Si vous êtes en situation de handicap, [contactez-nous](#).

Contact : SMB-FFSH 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort. 01 56 96 98 27. formations@ffsh.fr



Politique des données personnelles : [Cliquez ici](#)

Conditions Générales de Ventes

Objet et champ d'application : Toute commande de formation implique l'acceptation des conditions générales de vente.

Documents contractuels : Le secrétariat délivre sur demande tout élément administratif utile (attestations de paiement, de présence, facture-convention).

Prix, facturation et règlement : Tous nos prix sont indiqués TTC. L'Ecole est exonérée des impôts commerciaux Art 261 du CGI. Les formations de plus de 3 jours sont sujettes à adhésion à l'Ecole, le tarif indiqué comprenant ce prix. Pour être enregistrée, toute inscription doit être accompagnée de son règlement.

Prise en charge par un organisme gestionnaire agréé : La demande de prise en charge des frais de formation doit être réalisée par le stagiaire à l'organisme gestionnaire compétent (OPCO, FIF-PL, FAF-PM, selon éligibilité de la formation...). La SMB ne saurait être tenue responsable de la non-prise en charge finale des frais de formation (manque de crédits, absence, manque de signature, revirement de situation des organismes paritaires).

Conditions d'annulation : Le stagiaire peut annuler une séance de formation dans la mesure où cette annulation survient 10 jours avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation d'une séance doit être communiquée par e-mail à l'adresse formations@ffsh.fr. Dans le cas d'une annulation par le stagiaire survenant dans les 10 jours ouvrés et sur une formation uni-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Dans le cas d'une annulation par le stagiaire d'une séance unique sur une formation pluri-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Une séance de rattrapage peut être proposée dans une autre session à titre gracieux.

Dans le cas d'une annulation par le stagiaire d'une formation pluri-journalière, les journées déjà suivies et la séance survenant dans les 10 jours ouvrés restent dues.

La SMB se réserve le droit d'annuler ou déplacer dans le temps ou l'espace une formation selon l'effectif et/ou les contraintes imposées par le calendrier, le lieu des cours, la météo, ou tout autre événement indépendant de sa volonté.

Loi applicable : Les Conditions Générales relèvent de la loi française. Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Créteil.

Questionnaire obligatoire

Votre pratique de médecine intégrative :

- Homéopathie
- Acupuncture
- Nutrithérapie
- Phytothérapie
- Autre :

Vos attentes :

- Des connaissances théoriques
- Des connaissances pratiques
- Connexion avec d'autres professionnels de santé
- Temps d'échanges / débat avec les intervenants

Vos objectifs de la journée seront atteints si... :

.....

.....

.....

.....

Avez-vous des questions à poser dès maintenant aux intervenants ?

.....

.....

.....